

Une communauté élitaire

Les Juifs à Aix-en-Provence à l'époque de l'Affaire Dreyfus (1894-1906). Partie 1/5

Par Christiane DEROBERT RATEL

Bien que les recensements, à l'aube du XX^e siècle, n'indiquent plus la religion des individus, il est possible, à partir de leurs patronymes, de leurs prénoms et de leur filiation, d'estimer approximativement le nombre de juifs habitant Aix. Ils sont :

- ▶ 99 en 1896 (50 hommes et 49 femmes), répartis en 34 foyers,
- ▶ 121 en 1901 (70 hommes et 51 femmes), regroupés en 41 foyers,
- ▶ 142 en 1906 (70 hommes et 72 femmes), fractionnés en 45 foyers¹.

En recoupant ces listes, nous dénombrons 209 personnes (103 femmes et 106 hommes) – toutes tranches d'âges confondues - ayant vécu, à Aix, au moment de l'affaire Dreyfus. 135 (64,59 %) sont porteuses d'un nom d'origine judéo-comtadine, 37 ashkénaze (17,70 %), 28 sépharade (13,39 %) et 9 bordelais (4,30 %). 166 sont natifs du Midi de la France (79,42 %), principalement de Provence et du Comtat Venaissin ; 17 du Nord, essentiellement de Paris et d'Alsace-Lorraine ; 16 du Maghreb ou du Proche-Orient dont 10 d'Algérie ; 5 d'Europe centrale ; 3 de Londres ; une de Gibraltar et une du Brésil. Cette communauté, fortement endogamique, vit regroupée au centre ville, à proximité de la place de la Rotonde, du cours Mirabeau et de la synagogue de la rue Mazarine. Mais trois groupes d'israélites, qui échappent aux recensements, doivent être ajoutés à ces

chiffres : les étudiants, les aliénés et les délinquants.

Les archives de la faculté de droit d'Aix nous livrent les noms de 77 jeunes juifs, venus d'ailleurs, y faire leurs études entre 1894 et 1906. L'évolution de leurs inscriptions est-elle révélatrice des réticences des parents à se séparer de leurs enfants quant les passions suscitées par l'affaire Dreyfus sont à leur paroxysme ? On compte 10 étudiants israélites en 1898 et 1900² ; 11 en 1894, 1895, 1897, 13 en 1899 et 1903 ; 15 en 1896 et 1901 ; 16 en 1902 et 1904 ; 30 en 1905 et 38 en 1906. L'arrêt de réhabilitation de la Cour de cassation du 12 juillet 1906, apparaissant comme un gage d'apaisement, semble dissiper les appréhensions familiales. Sur ces 77 étudiants, 21 viennent d'une autre ville de France et 56 sont nés hors de France. Parmi ces derniers, 29 sont originaires de Tunisie, 10 d'Algérie, 7 d'Égypte, 2 de Bulgarie, 2 de Libye, 2 de Salonique, 1 de Bagdad, 1 de Perse, 1 de Roumanie et 1 de Russie. Sans surprise donc, les patronymes judéo-comtadins sont minoritaires (8 seulement), comme les patronymes ashkénazes (13) et bordelais (2). En revanche, 54 étudiants sont porteurs d'un nom révélant leurs origines sépharades.

¹ Archives communales d'Aix (désormais A. C. Aix). F.1.28 ; F.1.29 et F.1.30.

² Le 13 janvier 1898, Emile Zola publie dans *L'Aurore*, sous le titre « J'accuse », sa lettre au Président Félix Faure qui lui vaut d'être traduit devant les Assises de la Seine la même année et, en août-septembre 1899, se tient le procès de Rennes, autre temps fort de l'Affaire.

Le bâtonnier Benjamin Abram (1846-1938) fut maire d'Aix de 1888 à 1896, conseiller général de 1880 à 1886, président du conseil général de 1886 à 1887 (Ordre des avocats d'Aix-en-Provence)

Les archives de l'asile public d'aliénés d'Aix-en-Provence montrent que celui-ci accueille, de 1894 à 1906, une soixantaine de patients juifs (36 femmes et 24 hommes). Leur chiffre annuel oscille entre 14 et 26. A l'exception de deux judéo-comtadins, tous viennent d'Algérie : celle-ci étant dépourvue d'hôpital psychiatrique, les autorités d'Alger, Oran et Constantine passent, à partir de 1852, des traités avec l'asile d'Aix pour que leurs malades y soient accueillis.

Enfin, les registres d'écrou, mentionnant la religion déclarée par les personnes incarcérées, nous permettent de recenser 84 juifs, ayant séjourné entre 1894 et 1906, quelques jours à la prison d'Aix, dans l'attente de leur comparution devant le tribunal correctionnel, les assises, la Cour d'appel ou d'un éventuel non-lieu. La quasi-totalité sont des hommes ; on ne recense que deux femmes. 35 sont natifs d'Algérie ; 14 de métropole (4 de Provence et 10 du reste de la France) ; 11 d'Égypte ; 5 de Turquie ; 3 d'Amérique latine ; 3 de Roumanie ; 2 d'Italie ; 2 du Maroc ; 2 de Pologne ; 1 d'Allemagne ; 1 d'Autriche ; 1 de Belgique ; 1 de Hollande ; 1 de Hongrie ; 1 de Russie ; 1 de Tunisie. Moins de 17% sont donc nés en France et l'on ne compte aucun Judéo-comtadin ; plus de 64 % sont sépharades et 10 %, originaires d'Europe centrale. 39 prévenus sont établis à Marseille. 30 sont des S. D. F. (dont 14, originaires du Maghreb ou de Turquie). 4 résident en Afrique du Nord ou à l'étranger, mais ont commis un méfait dans la région. 2 habitent les Alpes maritimes. 9 demeurent en Algérie ou en Égypte et comparaissent en appel devant la Cour d'Aix. Quinze S. D. F. sont venus tenter leur chance à Aix. Parmi eux figurent 3 Turcs, 2 Algériens, 1 Hollandais et 1 Marocain. Au hasard de sondages opérés dans les archives judiciaires, nous découvrons une vingtaine d'autres personnes,



traduites devant une juridiction aixoise, dans le même temps, et dont les noms révèlent une ascendance juive. Ces individus sont, pour l'essentiel, d'assez jeunes prolétaires issus de l'immigration. Près de la moitié réside à Marseille, car l'espoir d'y trouver du travail ou du secours est élevé et les tentations y sont importantes.

En faisant abstraction des délinquants qui ne restent que quelques jours à Aix, mais en y incorporant étudiants et aliénés, la communauté israélite de ce chef-lieu d'arrondissement se compose donc de 140 personnes en 1896, 152 en 1901 et 203 en 1906, alors que la ville comprend à ces dates respectives 29.060, 28.460 et 29.821 habitants. Bien que représentant moins de 1% de la population, cette petite minorité aixoise focalise l'attention des antisémites et sert leur argumentaire. Ainsi l'abbé Louis Vial, dans son essai *Pourquoi il faut être antisémite*, paru en 1902, intitule le chapitre 13 de la seconde partie : « parce qu'ils peuplent notre administration ». A Aix, avance-t-il, pour étayer son raisonnement, les juifs sont exactement 300 sur 30.000 habitants. Par ce nombre « ils n'auraient même pas droit à une fonction », or, ils en ont 13, et de citer le maire Benjamin Abram, le procureur général Éliacin Naquet, l'avocat de la ville Adrien Crémieu, les conseillers à la Cour Valabrègue et Lion, le président

du syndicat agricole d'Aix Naquet, le conseiller près le tribunal de commerce Bédarride, le juge suppléant Gabriel Milhaud, le président du syndicat des négociants en huiles Lunel, le vice-président de la commission administrative des hospices Lisbonne, le président du conseil d'administration de la caisse d'épargne

Laroque, également président de la chambre des arts et des manufactures... »³.

Si cet ecclésiastique semble prendre quelque liberté avec les chiffres, le rayonnement professionnel des juifs aixois et leurs engagements dans la cité sont-ils aussi manifestes qu'il le prétend ?

1 - Le rayonnement professionnel des Juifs aixois

Celui-ci est effectivement remarquable tant dans les milieux intellectuels qu'économiques.

1.1 - Les milieux intellectuels

L'éducation est une priorité pour les familles juives, que leurs enfants ont à cœur de ne pas décevoir quel que soit leur parcours.

Une jeunesse élitaire

83 juifs se sont inscrits à la faculté de droit d'Aix entre 1894 et 1906. Mais seuls 6 ont leurs familles établies dans la cité : Maurice Abram (1887-1906), l'un des deux fils du maire d'Aix, Georges Abram (1879-1973), Edmond Bédarrides (1877-1946), Jean-Achille Péraire (1888-1971), Louis (1881-1979) et Raoul Crémieu (1881-1954), jumeaux du bâtonnier Adrien Crémieu.

Le cursus de ces étudiants est des plus honorables, qu'on en juge :

► Trois d'entre eux réussissent le concours particulièrement sélectif de l'agrégation : l'Algérois William Oualid (1880-1942), reçu en 1919, qui devient professeur d'économie politique à la faculté de Paris et dirige l'institut d'urbanisme de cette ville de 1937 à 1940. Le Bayonnais René Cassin (1887-1976), reçu en 1920, devient professeur à la faculté de Paris et participe, après la Seconde Guerre mondiale, à la création de l'École nationale d'administration dont il préside pendant seize ans le conseil d'administration.

Louis Crémieu (1881-1979), lauréat du prix Saint-Paul, décerné par le Consistoire central en 1910 pour récompenser sa thèse, reçu à l'agrégation en 1922, est affecté à la faculté d'Aix où il laisse un souvenir légendaire.

► 12 étudiants juifs obtiennent leur doctorat (14,46 %).

► 54 passent simplement leur licence (65,06 %).

► 17 (20,48 %) sont lauréats de la faculté de droit d'Aix. La presse locale comme les doyens, dans leurs discours de rentrée, ne manquent pas de faire état des prix et mentions décernés à ces brillants jeunes gens.

A la faculté des lettres, M. Weill, obtient une licence en 1899 et M. Bloch réussit avec mention celle d'allemand en 1901.

L'école des arts et métiers d'Aix attire Victor Job, en 1900, et un certain Montel, en 1902, qui en sortent avec leurs diplômes, le premier en 1903, le second en 1905.

M. Astruc et Melle Montel sont admis respectivement à l'école normale d'Aix en 1896 et 1899.

³ L. Vial, *Pourquoi, il faut être antisémite*, Paris, Union anti-juive de propagande, 1902, p. 65-66, 68, 69 et 71.

Au conservatoire de musique, Henri Léon (1892-1951), Valentine Lunel (1884- ?), Isabelle Mossé, Roger Rebstock, Robert-Isaac Weill obtiennent des prix en 1895, 1903 et 1904. Ses talents permettent à Henri Léon d'être, un temps, violoncelliste sur de grands paquebots de croisière.

Le lycée Mignet apparaissant comme un passage obligé aux familles soucieuses de l'avenir de leurs garçons, nous retrouvons, sur ses registres, les noms de près d'une trentaine de jeunes juifs durant la période étudiée.

Les adolescentes israélites sont inscrites, généralement, au collège de jeunes filles. Mesdemoiselles Carcassonne, Valentine Lunel et Constance Weill s'y distinguent, lors des distributions des prix, en 1895, 1896, 1897 et 1898. Une dizaine sont reçues à leur brevet élémentaire ou supérieur : Mesdemoiselles Abraham,

Alphandéry, Astruc, Carcassonne, Crémieux, Levy, Lunel, Montel, Pariente, Setbon et Weill. Constance Weill (1885-1967), fille du rabbin d'Aix, dirige l'école normale d'institutrices de Draguignan, dans les années trente, et est officier de l'Instruction publique. Son frère Robert-Isaac (1889-1976), ingénieur issu de l'école nationale d'agriculture de Montpellier, participe à la mise au point de la fabrication de l'ypérite, tandis que son autre frère, Alfred-Gédéon (1892-1978), devient ingénieur électricien. Rosine (1892-1981), Marcelle (1896-1977) et Renée (1901-2000), les trois filles de David Milhaud, malgré leur jeune âge, parlent couramment l'anglais car leur mère, Alice-Amélie Allatani (1870-1955), a vécu jusqu'à son mariage à Londres et emploie des nurses britanniques. Renée, brillante étudiante en droit, s'inscrit au barreau en novembre 1923, et est l'une des premières avocates aixoises ; Marcelle s'engagera dans la Résistance.

Les hommes de loi

« Les juifs vivent dans une atmosphère de parfaite intelligence avec leurs collègues chrétiens de la magistrature et du barreau. Ils jouissent de leur estime. Les avocats juifs au Palais font d'ailleurs preuve de tenue et de discipline. Ils sont doublement observateurs des règles professionnelles et jamais, à ma connaissance, le conseil de l'ordre n'a eu à sévir contre eux. Ils se distinguent par leur assiduité au travail, le sérieux qu'ils y apportent et leur rapide conception des affaires. Il était utile de faire cette constatation à un moment où les avocats sont attaqués si violemment et si injustement par certains journaux... », écrit André Lévy-Oulman dans *Archives israélites* du 4 février 1904. Les juristes juifs aixois ne suscitent, pour leur part, aucun problème.



Alice-Amélie Allatani (1870-1955), épouse de David Milhaud, et ses filles Marcelle, Renée et Rosine. Collection Claude Prawidlo

► **Les avocats**

• Benjamin Abram (1846-1938), inscrit au barreau depuis 1866, a été bâtonnier de 1886 à 1888. Fait chevalier de la Légion d'honneur en 1887, il est également officier d'académie, de la Couronne d'Italie et du Medjidié. Apparaissant,

à ses contemporains, comme le "grand civiliste" aixois de la III^{ème} République, « il laisse le souvenir d'un avocat d'affaires de grand talent et d'un homme intègre... jouissant de la considération de tous », écrit le *Mémorial* à son décès¹.

• Adrien Crémieu (1852-1936), inscrit au barreau depuis 1874, membre du conseil de l'ordre de 1893 à 1896, secrétaire-trésorier de celui-ci de 1893 à 1894, est élu bâtonnier en 1897, par 22 voix sur 24, et réélu en 1898, par 21 voix sur 22. Il est à nouveau membre du conseil de l'ordre, de 1900 à 1905, et s'acquitte consciencieusement de ses tâches qui l'amènent à prononcer d'élégantes allocutions.



Le professeur Louis Crémieu
(1881-1979)

Ordre des avocats d'Aix-en-Provence

D'autres jeunes juifs sont avocats stagiaires, durant la période étudiée : les aixois Armand Haas (1871-1949), petit-fils du maire Salomon-Bessalel Bédarride, en 1894 ; Georges Abram, Louis Crémieu, Raoul Crémieu en 1903, qui recevront tous trois la légion d'honneur ; le Salonnais Edmond-Samuel Carcassonne (1871-1918), en 1895² ; le Nyonsais Joseph-Émile Lisbonne (1876-1947), en 1897 ; le Niçois Edouard Montel (1883-1949), en 1904 ; le Russe Horace Kaufmann (1882- ?), en 1906. Mais, seule l'inscription de Louis Crémieu au

barreau d'Aix est durable. Armand Haas s'installe à Paris, Edouard Montel, à Nice ; Georges Abram et Edmond-Samuel Carcassonne optent pour le négoce ; Raoul Crémieu, Joseph-Émile Lisbonne et Horace Kaufmann deviennent magistrats.

► Les avoués

3 israélites sont avoués à Aix durant la période étudiée :

- Samuel-Abraham Tedeschi (1849-1933), natif de Marseille, nommé en 1878 ;
- Isaac Albert Guastalla, né à Lyon en 1869, nommé en juin 1897, qui devient secrétaire-trésorier de la chambre des avoués ;
- Paul Gaston David Moyse (1864-1835), originaire de Marseille, nommé en 1899, et qui présidera cette même chambre.

► Les notaires

Le Marseillais Lazare-Raoul Levy-Bram (1857-1941), après avoir exercé en Algérie de 1895 à 1900, s'installe comme notaire à Aix, 4, rue Aude, à la fin de 1900. Ancien officier de l'armée territoriale, il est secrétaire de la chambre des notaires de l'arrondissement en 1902-1903, trésorier en 1903-1904 et président en 1911. Il se retire en 1920, après avoir cédé son étude à un prix préférentiel à Maître Marcel David : « Je n'ai pu faire la guerre, vous l'avez faite, ce sera ma contribution à celle-ci », lui aurait-il dit en lui faisant cette faveur, nous a rapporté Maître Regis David qui lui a succédé. Né à Alger, Gilbert-Chalom Lévy-Bram (1891-1973), qui passe sa jeunesse à Aix et est lauréat de sa faculté de droit, devient notaire comme son père, mais à Marseille, et reçoit la Légion d'honneur.

► Les magistrats

6 israélites sont magistrats, à Aix :

- Alexandre Abram (1844-1908), né à Saint-Chamas, président de chambre à la Cour d'Aix, de 1903 à 1908, est un juriste reconnu : en 1897, alors qu'il est vice-président du tribunal

¹ M. Provence, *Le Cours Mirabeau*, Aix-en-Provence, éd. du Bastidon, 1953, p. 133 ; *Mémorial* 8 mai 1938.

² Edmond-Samuel Carcassonne est adjoint au maire de Salon, de 1912 à 1918, et est le père de David-Roger Carcassonne (1903-1992). Ce dernier est sénateur des Bouches-du-Rhône de 1946 à 1971, délégué à l'assemblée parlementaire européenne de 1958 à 1971 et conseiller général de Salon de Provence de 1937 à 1982.

de Marseille, le préfet le désigne pour faire partie de la commission chargée de codifier les usages locaux des Bouches-du-Rhône. « C'est un magistrat éclairé et très consciencieux, d'une honorabilité absolument incontestée, d'un caractère loyal et sympathique, très justement estimé dans notre milieu judiciaire. Ses opinions sont républicaines », indique son dossier.



Maître Lazare-Raoul Lévy-Bram (1857-1941), notaire à Aix de 1900 à 1920, présida la chambre des notaires des Bouches-du-Rhône. Ici lors de son mariage à Alger en 1890, avec Blanche Mesguich. Collection particulière.

Tant de mérites appelant récompense, il est fait chevalier de la Légion d'honneur en 1902 et officier de l'ordre de la Couronne d'Italie en 1903³.

• Le Toulonnais Lucien Kahn (1879-1945), lauréat de la faculté de droit d'Aix en 1898 et 1899, est secrétaire du procureur général en 1906. Nommé juge-suppléant à Barcelonnette en 1907, il devient substitut général en 1929, puis conseiller à la Cour d'Aix en 1932, et demeure à ce poste jusqu'à ce qu'il soit frappé par la législation raciale en 1940. « Jouissant de la

meilleure réputation dans le monde judiciaire, d'une conduite irréprochable, d'une haute valeur professionnelle, exempt de la moindre critique dans sa vie privée comme dans sa fonction, ce magistrat a de tout temps adopté une attitude très correcte en matière politique », note le préfet, en 1935. Cette recommandation s'avérant efficace, Lucien Khan est promu chevalier de la Légion d'honneur⁴.

• Edouard Lion (1825-1905), natif de Meurthe et Moselle, est conseiller à la Cour d'Aix de 1883 à 1896. Homme d'une « rare distinction », à « la conscience scrupuleuse », « esprit curieux, chercheur, plein d'humour, aussi consciencieux qu'assidu et attentif, il joint aux plus solides qualités de fond, des manières affables et distinguées, une tenue parfaite et beaucoup de tact. Excellent collègue, ses opinions sont républicaines. Depuis qu'il est à Aix, il a rempli ses fonctions avec tant de discernement, de zèle et de conscience, qu'il s'est attiré le respect et la sympathie de tous », écrivent de lui ses supérieurs hiérarchiques. En 1895, la Légion d'honneur lui est décernée. Une anecdote, qui témoigne de sa gentillesse, nous est rapportée par le Russe Juda Tchernoff, jeune enseignant à Aix, au début du XX^e siècle : « Je rencontrais, confie-t-il, un homme délicieux, un conseiller à la Cour d'appel honoraire, M. Édouard Lion, qui spontanément s'offrit à corriger, par des exercices quotidiens, les vestiges de mon accent de Nijni ; il me procura un professeur de diction, ancien pensionnaire de l'Odéon, qui me fit déclamer des tirades entières du Cid avec le plus bel accent marseillais »⁵.

• Joseph-Émile Lisbonne précité (1876-1947), ayant intégré la magistrature en 1900, est substitut à Aix de 1902 à 1904.

³ Archives nationales (désormais A. N.) BB.6.II.613 et Légion d'honneur (désormais L. H.) 4/28.

⁴ A. N. BB.6.II.964 et Archives départementales (désormais A. D.) Marseille. 1.M.158.

⁵ A. N. BB.6.II.265 et 542 ; J. Tchernoff, *Dans le creuset des civilisations, Le destin d'un émigré*, Paris, éd. Rieder, 1937, tome 2, p. 248.

• Jules-Moïse Lisbonne (1839-1900), natif de Nyons, cousin du préfet de l'Hérault Moyse-Eugène Lisbonne (1818-1891), est nommé en 1896, juge, puis juge d'instruction au tribunal d'Aix. Il est également conseiller général du canton de Nyons, conseiller municipal et adjoint au maire de cette ville. Il a été, sous le Second Empire, l'avocat des républicains de la Drôme et du Vaucluse où il s'est beaucoup impliqué dans les luttes politiques. Son appartenance religieuse lui vaut des désagréments, lors des élections à Nyons : deux factums injurieux y circulent, en avril 1896, le traitant « d'ignoble et lâche juif ». Marié à Clorinthe-Appolonie Martinet, une chrétienne, fille d'un agent voyer cantonal, il mène à Aix une vie retirée, mais irréprochable, indique son dossier. « Monsieur Jules Lisbonne est un jurisconsulte de talent et un vieux défenseur de la République qu'il a servi toute sa vie avec le plus grand dévouement », écrit le Docteur Louis Bizarelli, sénateur de la Drôme, en le recommandant pour un poste de conseiller, en 1900⁶.

• Frère d'Alfred Naquet, le Carpentrasien Éliacin Naquet (1843-1921), qui est agrégé de droit, officier de la Légion d'honneur, de la Couronne d'Italie, du Medjidié et du Mérite agricole, est procureur général de 1883 à 1898. La montée de l'antisémitisme compromet sa position : victime d'une violente campagne de *La Libre parole du Midi* en 1895, son élimination apparaît nécessaire à une République en crise. En mars 1898, au reçu d'une dépêche du garde des Sceaux, le mettant en demeure de se démettre, Éliacin Naquet s'incline avec dignité, mais fait paraître une plaquette intitulée *Ma mise à la retraite*, coupant court aux calomnies. Grâce à l'intervention de plusieurs sénateurs, dont l'Aixoïse Victor Leydet, conscients de son loyalisme, Éliacin Naquet est nommé premier

président honoraire en janvier 1903. L'avocat général de Montvalon, lors de l'audience solennelle de rentrée de 1922, rend un ultime hommage à cet « homme d'avant-garde qui, dans un temps où la République commençait d'assurer les destins de la France, lui apportait la générosité de ses convictions... et qui laisse une œuvre importante pour la science du Droit »⁷.

• Joseph-Ernest Valabrègue (1837-1908), natif de Pont-Saint-Esprit (Gard), qui a épousé la sœur du bâtonnier Adrien Crémieu, est conseiller à la Cour d'Aix de 1881 jusqu'à sa retraite en 1907. « Magistrat consciencieux, impartial, remarquablement expérimenté en matière civile, auteur d'articles qui lui font honneur, c'est un homme timide qui, sous des apparences modestes, cache une science juridique étendue. Il a fait dans diverses revues des publications remarquables. Sa collaboration à l'œuvre de la Justice est très appréciée par ses collègues... c'est un savant qui sait appliquer la science du Droit au jugement des procès. Il a l'estime de tous. Ses opinions sont républicaines », peut-on lire dans son dossier. Aussi est-il fait chevalier de la Légion d'Honneur en 1903⁸.

• Enfin, rappelons que l'Aixoïse Gustave-Emmanuel Bédarrides (1817-1899), qui réside à Paris, est commandeur de la Légion d'honneur, président honoraire de la Cour de cassation et vice-président du Consistoire central jusqu'à son décès. Son enterrement, en juin 1899, au cimetière de Montmartre, est suivi par une foule considérable⁹. (À suivre)

Christiane DEROBERT-RATEL

Membre du C. D. P. C. Jean-Claude Escarras.
UMR-CNRS 7318

⁶ A. N. BB.6.II.542.

⁷ A. N. BB.6.II.1095 et L. H. 1974/64.

⁸ A. N. BB.6.II.1265 et L. H. 2662/28.

⁹ A. N. BB.6.II.26.